



École Jacques-Rocheleau - Saint-Basile

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

23 février 2021 à 19h, via TEAMS

ORDRE DU JOUR

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre et suivis - Pièce jointe
4. Parole au public
5. Correspondance

POINTS DE DÉCISION (45 min.)

6. Fond à destination spéciale (demande de financement)
7. Approbation de la grille-matières 2021-2022 (statuquo) – pièce jointe
8. Critères de sélection de la direction d'école – pièce jointe

POINTS D'ÉCHANGE & D'INFORMATION (60 min.)

9. Formation obligatoire pour les membres <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>
Volet 3 : Retour sur les fiches thématiques complémentaires restantes
 - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
 - Régime pédagogique et grille-matières
 - Consultation obligatoire des élèves
 - Avis à la direction - Pouvoir d'initiative
10. Suivi budgétaire
 - 10.1 Résolution pour Collecte-Info : Mesures protégées 2020-2021 – pièces jointes
 - 10.2 Subvention du député
 - 10.3 État du budget
11. Activités complémentaires culturelles
12. Infos Covid
13. Infos école
14. Parole au représentant au Comité de parents
15. Parole à la représentante du service de garde
16. Affaires diverses
17. Levée de l'assemblée

M. Gilles Cazade
Président du CÉ

Diane Hubert
Directrice